

REPUBLIQUE DU TCHAD  
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE  
PRIMATURE  
MINISTERE DU PLAN, DE L'ECONOMIE  
ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

UNITE-TRAVAIL-PROGRES

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE  
MINISTRE DU PLAN, DE L'ECONOMIE ET DE LA  
COOPERATION INTERNATIONALE A L'OCCASION  
DE LA 45<sup>ème</sup> SESSION DE LA COMMISSION DE LA  
POPULATION ET DU DEVELOPPEMENT**

New-York, le 25 avril 2012

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs  
Distingués Invités,

Son Excellence Monsieur le Ministre du Plan de l'Economie et de la Coopération Internationale empêché par une autre réunion à Washington, ne pourra assister personnellement à la 45<sup>ème</sup> session de la population et du développement. Je lis donc ce discours en son nom.

Je voudrais tout d'abord, exprimer mes remerciements au Secrétaire Général des Nations Unies pour nous avoir conviés à cette 45<sup>ème</sup> session de la Commission de la Population et du Développement sur le thème : adolescents et jeunesse.

Monsieur le Président,

Le thème retenu cette année est pour mon pays d'un intérêt particulier. Les adolescents et les jeunes constituent la catégorie de la population tchadienne vers laquelle s'orientent de plus en plus les actions prioritaires du Gouvernement. Dans les années 1960, un Tchadien sur sept était jeune. En 1993, cette proportion était d'un habitant sur six. Au Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2009, 30% des personnes vivant au Tchad sont des adolescents et des jeunes, soit un nombre absolu de 3.307.175 sur une population totale de 11.072.000. Cela indique une croissance continue du nombre des adolescents et des jeunes, sous l'effet d'une fécondité en progression continue car une femme, en fin de vie féconde au Tchad, a en moyenne 6,3 enfants, et d'une amélioration des services de santé.

Dans les quinze prochaines années, ces jeunes entreront dans le groupe d'âge des 25-39 ans, population en pleine activité et à forte potentialité de fécondité. Leurs aptitudes à contribuer efficacement au développement socio-économique du pays dépendent de l'éducation, de la formation et leur insertion dans la vie économique d'une part et d'autre part, des conditions sociales, culturelles, sanitaires et économiques que le Tchad leur assure maintenant.

Monsieur le Président,

Face à de tels défis, le Gouvernement du Tchad a pris des décisions hardies et volontaristes de mener quelques actions salvatrices à l'endroit des adolescents et des jeunes. Nous en citerons quelques unes qui, à nos yeux, illustrent parfaitement notre engagement.

Il s'agit, par exemple, de la mise en place d'un Fonds national d'appui à la jeunesse pour financer leurs projets. En plus du Fonds national d'appui à la jeunesse, depuis 2012 une somme d'un montant de deux milliards de francs CFA est allouée à chaque région pour des réalisations sociales en faveur de la jeunesse soit un total de quarante quatre milliards de francs CFA. En matière de santé, il faut signaler la gratuité de la prise en charge médicale des personnes vivant avec le VIH sur financement de l'Etat tchadien dont les jeunes et les adolescents en sont les premiers bénéficiaires. Pour la première année, en 2007, ce sont 7.747 personnes qui en ont bénéficié. En 2008, l'effectif des bénéficiaires est passé du simple au double : 18.808 ont reçu le traitement antirétroviral. En 2009, le nombre est passé à 32.288. Le gouvernement appuie également les familles dans la prise en charge des orphelins du Sida.

Monsieur le Président,

Comme il n'échappe à personne, les besoins des adolescents et des jeunes ne se limitent pas seulement à la santé, il est aussi une question de développement. Il s'agit de savoir comment transformer le potentiel de la jeunesse en énergie catalyseur de développement. C'est fort de cette conviction que le Gouvernement fait des actions de promotion des jeunes et des adolescents une partie intégrante de ses programmes et stratégies de développement. La préoccupation du gouvernement est de leur assurer une formation adéquate à l'emploi et de les accompagner dans leur insertion dans la vie professionnelle. La paix et la stabilité internes du pays passent inévitablement par l'emploi des jeunes.

Dans notre politique d'ensemble, une place nette est consacrée au bien-être de nos populations, à l'amélioration de leurs conditions de vie, d'où la priorité accordée aux secteurs sociaux. C'est ainsi que de très larges parts des revenus du pétrole sont investis dans l'éducation et la santé.

Ces importants investissements se traduisent par les constructions d'écoles, des lycées, des universités, des hôpitaux de référence nationale et régionale, des centres de santé dans les grandes agglomérations, ainsi que des infrastructures routières pour faciliter la mobilité des personnes et permettre Monsieur le Président, aux régions de valoriser leur potentiel.

Monsieur le Président,

En dépit des engagements et des efforts fournis par le Gouvernement et au regard des besoins, le Tchad ne pourra à lui seul résoudre les problèmes liés aux adolescents et aux jeunes. Ainsi, mon pays compte

sur la solidarité de la communauté internationale pour la mobilisation des ressources en vue de l'atteinte des objectifs qu'il s'est fixé. Le Gouvernement est en train d'élaborer pour le pays le plan stratégique de développement 2012-2015, et une vision de développement à long terme. Il y sera accordé une grande importance à la place des jeunes.

Nous encourageons vivement les pays riches à donner la priorité au financement des programmes en faveur des adolescents et des jeunes afin d'accompagner les pays à faible revenu. Il y va de la responsabilité de la communauté internationale.

Je vous remercie.